

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 15 DÉCEMBRE 2025

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord, la salle Le Cœur du fjord, le 15 décembre 2025, à 17 h 15, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M^{me} Lise Boulianne
 M. Pierre-Marc Boulianne
 M. Paul J. Choquette
 M^{me} Valérie Dufour
 M. Guillaume Lavoie
 M. Philippe Roy

ABSENCES : M. Guy Brisson

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 15.

Résolution 2025-12-455

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B. Adoption de l'ordre du jour ;**
- C. Administration générale :**
 - a) Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028;
 - b) Adoption des prévisions budgétaires 2026 ;
- D. Période de questions**
- E. Levée de la séance**

Administration :

RÉSOLUTION 2025-12-456

Adoption du plan triennal d'immobilisations 2026, 2027 et 2028

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre-Marc Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur adopte les dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 au montant de 6 992 900 \$, lequel est joint en annexe pour être versé aux archives de la municipalité.

RÉSOLUTION 2025-12-457

Adoption des prévisions budgétaires 2026

CONSIDÉRANT QUE la Conseil Municipal de Sacré-Cœur propose un budget équilibré de 4 640 025 \$ pour l'exercice financier 2026;

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de la Municipalité de Sacré-Cœur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, faisant état d'un budget équilibré de 4 640 025 \$.

RÉSOLUTION 2025-12-458

Levée de la séance

Il est proposé par M. Philippe Roy que la séance soit levée à 17 h 23.

Lise Boulianne, maire

Jeannot Lepage, directeur général
et greffier-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE
TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-
VERBAL.

Lise Boulianne, maire